



REVENDICATIONS 2011

Le lundi 11 Avril prochain débute les négociations sur la politique salariale 2011.

A cette occasion, **la CFE-CGC** défendra ses revendications d'une politique salariale propre à répondre aux attentes des techniciens, agents de maîtrises, agents administratifs, ingénieurs et cadres.

La CFE-CGC considère que les intérêts de ces populations n'ont pas suffisamment été pris en compte ces dernières années, avec pour effet, un tassement continu de l'échelle des salaires.

La CFE-CGC se bat pour que les salaires de l'encadrement soit à la hauteur des compétences et responsabilités que l'entreprise exige de lui.

Tous les salariés de l'entreprise sont indispensables à son fonctionnement ; qu'un seul vienne à manquer et l'édifice devient vite bancal.

Mais si l'échelle des salaires se rétrécit, si le mérite de chacun n'est pas suffisamment reconnu, si la hiérarchie des responsabilités n'est pas récompensée, nous risquons la démotivation. Pourquoi faire plus, pourquoi s'investir plus, pourquoi assumer plus de risque ?

Une rémunération juste, en accord avec le poste occupé, les responsabilités et les fonctions exercées doit permettre à chacun de se voir offrir la possibilité de monter dans l'échelle des valeurs. Chacun doit avoir le sentiment que sa participation à la création de richesse de l'entreprise sera équitablement récompensée. Chacun doit avoir le sentiment que ses efforts ne seront pas vains.

C'est probablement en partie pour ne pas avoir suffisamment écouté les aspirations de l'encadrement, que le sondage GALLUP a montré le manque d'engagement de nombre de ses personnels.

La CFE-CGC défend donc les propositions suivantes, équilibre entre une **différentiation motivante** et une **indispensable protection du pouvoir d'achat de tous**.

Nos revendications pour les Cadres :

- Des AIS applicables au 1er janvier 2011
- Des AIS mini en % du salaire (ex : 3% du salaire de base) avec une valeur socle
- Une GPI (Garantie de Progression Individuelle) au moins égale à l'inflation prévisionnelle pour les salariés qui n'ont pas d'AIS à la même date d'application des AIS
- Le financement des promotions hors budget AIS
- Pour les promotions sur propositions hiérarchiques, une mise au mini au 1er janvier 2012 sur la grille des salaires 2012

- Pour les promus en 2010, une mise au mini au 1er juillet 2011 sur la grille 2011
- Une clause de rendez-vous applicable aux salariés qui n'ont pas eu d' AIS
- Un calcul de la prime d'ancienneté basée sur les appointements mensuels de chaque salarié.

Nos revendications pour les Non-Cadres :

- Une AG au 1er janvier
- La distribution des AIS : Airbus Central Entity au 1er janvier, Airbus Operations en mars et septembre
- Des AIS mini en % du salaire avec une valeur socle
- Un financement des promotions hors Politique Salariale
- Une augmentation du volume de promotions pour les techniciens
- Une clause de rendez-vous applicable aux salariés qui n'ont pas eu d' AIS
- La revalorisation de la prime annuelle pour les « forfaités » : masse redistribuée de 10% avec un mini à 8, 33%
- Un calcul de la prime d'ancienneté basée sur les appointements mensuels de chaque salarié avec un plafond à 20 ans comme pour les Cadres
- L'harmonisation de la valeur du point société d'Airbus Central basé sur celui d'Airbus Operations
- L'attribution de la prime maîtrise pour les maîtrises techniques et administratives

Compte tenu des résultats médiocres de l'intéressement et de la participation, **la CFE-CGC** confirme, comme elle l'avait déjà écrit en février et mars derniers (« Participation, la CFE-CGC interpelle la Direction », « Intéressement, Négociation en cours », « Flash info, les résultats EADS sont meilleurs que prévu »), sa demande d'attribution d'une prime compensatrice et transitoire en 2011, dans l'attente de l'application des nouveaux accords pour 2012.

Cette prime devra être suffisamment significative et pour cela, s'exprimer en pourcentage des salaires avec une valeur socle.

La **CFE-CGC** regrette que l'accord séniors n'ait pas été respecté et que le pourcentage des plus de 50 ans ayant eu une AIS soit inférieur au pourcentage des moins de 50 ans.

Il n'existe pas d'entreprise performante sans une maîtrise et un encadrement motivés. AIRBUS affiche fièrement des performances opérationnelles en constante progression.

La CFE-CGC revendique une politique salariale 2011 à la hauteur de ces beaux résultats et apte à reconquérir l'engagement de TOUS.

« *Les managers, souvent passionnés par le produit, doivent l'être aussi par les salariés.* », (sic, citation préférée de notre DRH) ...

Et les salariés que nous sommes, attendent la reconnaissance de cette passion !

Toulouse, le 7 avril 2011